

# Les 5 propositions du Leem

1. Soutenir une politique réglementaire volontaire, au niveau de l'AFSSAPS pour les essais précoces notamment et au niveau des CPP dont l'harmonisation est indispensable
2. Organiser la recherche clinique, de manière plus efficace en s'appuyant sur le CeNGEPS et la réforme des hôpitaux:
  - en simplifiant les circuits administratifs
  - en développant les réseaux d'investigation clinique ville - hôpital
  - en prenant en compte dans les MERRI les activités de recherche clinique industrielle
3. Professionnaliser encore plus la recherche clinique :
  - en développant les nouvelles filières de métiers à l'hôpital (ARC - TEC...)
  - en mettant en place des équipes hospitalières dédiées à la recherche clinique
  - en valorisant l'activité de recherche clinique dans les carrières hospitalières
  - en donnant une place beaucoup plus importante à la recherche clinique tant dans la formation initiale que dans la FMC

# Les 5 propositions du Leem

---

4. Poursuivre la construction d'un environnement médical et scientifique favorable :
  - en s'appuyant sur les efforts faits pour la qualité des soins
  - en augmentant sensiblement la reconnaissance internationale des experts médicaux français
  - en améliorant la visibilité des centres d'excellence et des plates-formes de recherche translationnelle
  - en maintenant un crédit d'impôt recherche attractif
  
5. Améliorer l'image de la recherche clinique auprès du grand public grâce à des campagnes menées sous l'égide de la DGS et avec l'aide du CeNGEPS